

LETTRE D'INFORMATION aux parents

**TERRES DE
MONTAIGU**Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière**#2 Jeudi 9 Avril 2020****Le RAM pendant la gestion de la crise sanitaire*****Vous avez des questions par rapport aux conditions d'emploi de votre assistante maternelle?***

L'équipe du Relais Assistants Maternels reste à vos côtés et continue à vous renseigner pendant cette période de crise du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.

Vous pouvez contacter le service par :

- mail : ram@terresdemontaigu.fr
- ou en prenant un rendez-vous téléphonique en cliquant [ici](#).
Attention, le service vous rappelle en « numéro privé ».

En cas de difficulté pour la prise de rendez-vous, vous pouvez contacter le 02 51 94 04 62.

Vous êtes personnel soignant ou personnel prioritaire à la gestion de la crise sanitaire et vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

En cette période de crise sanitaire, Terres de Montaigu met en place une permanence téléphonique dédiée au personnel soignant et aux professionnels dont l'activité est essentielle à la gestion de la crise sanitaire. Si, après contact auprès de votre commune d'habitation ou de lieu de travail, vous n'avez pas trouvé de solution pour garder votre enfant, vous pouvez contacter nos équipes au 02 51 94 04 62.

NOUVEAU La rémunération du mois de mars

Suite à la mise en place d'un système de chômage partiel pour indemniser les assistantes maternelles pour les heures non effectuées, vous avez été nombreux à solliciter le service afin d'être accompagnés dans le calcul de la rémunération du mois de mars.

Le service a réalisé un fichier d'aide au calcul qui vous est mis à disposition.

Pour le recevoir et être accompagné dans son utilisation, merci de contacter le RAM afin d'être rappelé à l'heure qui vous convient, en cliquant [ici](#).

Retrouvez plus d'informations relatives à la déclaration du mois de mars dans la Lettre d'informations aux parents # 1 disponible sur le site de [Terres de Montaigu](#).

Le RAM, vous accompagne dans cette période de confinement avec vos enfants

NOUVEAU Réaliser, à la maison, un parcours moteur pour son enfant

En période de confinement il est parfois difficile d'occuper les enfants qui ont besoin de se défouler.

Parmi les propositions de jeux moteurs qu'il est facile à mettre en place à la maison il y a le parcours moteur. Les parcours moteurs sont plébiscités par les enfants dès qu'ils commencent à ramper. Ils peuvent se faire aussi bien dans la maison que dans le jardin sur l'herbe ou sur un drap par exemple.



Pour que l'activité se passe bien:

- Prenez le temps d'expliquer aux enfants l'activité et son caractère exceptionnel.
- Faites participer les enfants dans la mise en place et le rangement du parcours
- Pensez à sécuriser les lieux et à sélectionner du matériel adapté à l'âge de votre enfant

De quoi avez-vous besoin pour réaliser un parcours moteur ?

Voici une liste non exhaustive d'éléments du quotidien que vous pouvez collecter pour mettre en place un parcours moteur :

- Coussins rembourrés
- Coussins plats
- Caisses dures (monter dessus, pousser, se mettre dedans)
- Canapé (y grimper ou le descendre sous surveillance)
- Chaises (passer dessus ou dessous à 4 pattes)
- Une table (slalomer entre les pieds)
- Cartons (pour marcher dessous ou ramper dessus)
- Petit banc (pour glisser ou marcher dessus)
- Scotch coloré (pour suivre un chemin)
- Bassine ou panier (pour récolter des objets au passage, porter ou pousser une peluche à l'intérieur)
- Chaussettes en boules ou balles à lancer

Avec ces différents objets l'enfant pourra :

- Sauter
- Courir
- Ramper
- Marcher en arrière
- Faire du 4 pattes
- Marcher les yeux fermés en tenant la main d'un adulte
- Passer dessus, dessous
- Pousser
- Tirer
- Glisser

**Le +
Pieds et jambes
nues, c'est ainsi
que l'enfant est le
plus à l'aise et à
même de
s'équilibrer.**

Ces différents mouvements pourront être réalisés suivant les stades de développement de l'enfant.

Qu'apporte le parcours moteur à votre enfant ?

Il permet à l'enfant d'explorer l'espace. Il coordonne ses mouvements et s'adapte à l'environnement. L'enfant fait jouer son équilibre et évalue les risques vis-à-vis de la hauteur de son perchoir par exemple. Il peut apprivoiser son corps en jugeant de ses capacités, par exemple, sa capacité à grimper sur un obstacle.

Comment accompagner votre enfant pendant le parcours ?

Le parcours est une activité que l'enfant peut explorer seul, sous le regard de l'adulte. Lorsque vous jugez qu'il se met en difficultés, vous pouvez vous rapprocher, « sécuriser » et encourager l'enfant à se défaire seul de cette posture risquée. En tant qu'observateur, vous pouvez repérer les stratégies que met, votre enfant, en place pour franchir les obstacles.

NOUVEAU Prendre soin de soi en tant que parent pendant cette période

Depuis plusieurs semaines maintenant, de nombreux parents sont confinés à domicile avec leur(s) enfant(s). La pandémie, la vie quotidienne, le télétravail, l'école à la maison, la cohabitation, le manque de liens amicaux et familiaux, créent une situation inédite pour les parents et peuvent mettre votre patience à rude épreuve.

Cette semaine, l'équipe du RAM vous invite à lire un article qui livre quelques pistes pour vous ressourcer en tant que parents et prendre soin de vous pendant cette période si particulière.

Vous le retrouverez sur le site [Enfance&Covid](#)

Ce site réalisé par des professionnels compile des conseils pour vous accompagner à vivre au mieux ce confinement.

Les ressources utiles

Vous avez besoin d'être aidé, écouté dans votre rôle de parents ?

Pour toutes les questions que vous vous posez concernant l'éducation de vos enfants durant cette période de crise sanitaire, des services vous offrent un espace de parole individualisé et anonyme. Des professionnels répondent à vos questions par téléphone.

- Association « Les pâtes au beurre », Nantes : 02.40.16.06.52, du lundi au vendredi de 9h à 21h ainsi que le samedi matin.
- « Allô Ecoute Parent », La Roche sur Yon: 02 51 06 31 44, le lundi de 11h30 à 13h30, le mercredi de 9h30 à 11h30, le vendredi de 14h à 16h (fermé pendant les vacances scolaires).
- Enfance&Covid : 0 805 827 827 de 10h à 19h00, ou par mail contact@enfance-et-covid.org

Vous avez des questions sur vos prestations Caf ?

Vous pouvez prendre un rendez vous téléphonique avec la Caf de la Vendée en vous connectant sur le site de la [Caf](#) (Rubrique : Contacter ma Caf, Coordonnées, Demander un rendez-vous). Un conseiller vous contactera. En cas d'urgence vous pouvez joindre votre caisse par téléphone en composant le 0810258510.

Vous avez besoin d'un soutien dans votre vie quotidienne (budget, logement, insertion...) ?

Les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille poursuivent l'accompagnement par téléphone, sur rendez-vous. Pour contacter le service :

- Par mail : mdsf.montaigu@vendee.fr
- Par téléphone : entre 9h à 12h et de 14h à 16h30, à l'un des 3 numéros suivants :
 - 06 45 41 05 41
 - 07 87 38 25 29
 - 07 87 38 26 28 (du lundi au jeudi)

Attention, il n'est pas possible de laisser de message sur les portables.